

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

/RJ

72036

Objet

Indemnités aux  
sapeurs-Pompiers  
Vétérans

DATE DE CONVOCATION

12 février

DATE D'AFFICHAGE

12 février

Nombre de conseillers  
en exercice ..... 27

Nombre de présents ..... 21

Nombre de votants ..... 24

SOUS PRÉFECTURE - ROCHEFORT  
ARRIVÉE LE

- 7. MAR. 1972

DELIBÉRATION EXÉCUTOIRE  
(Art. 46 du C. M.)

# Extrait du Registre des Délibérations

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante douze  
le dix huit février à 20 heures 30  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de Monsieur TETARD

Etaient présents : MM. TETARD, BUJARD, STIPAL, DUFOUR, BUCHET,  
COLLE, BARDE, NAULIN, LARGETEAU, DOIREAU, LACHAUD, DOMECCQ, BROTRÉAU,  
BERLAND, LANDRY, DELAIR, BARRIERE, PAPEAU, TAP, Mme BIDEAU,  
Mme FAVIERE

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. Melle FOUCHE par Me DUFOUR  
M. BOUTET par Me BARDE  
M. RIVIERE par M. NAULIN

Absents : MM. de LIPKOWSKI, BOUCHET, MONTRON

M LANDRY a été élu Secrétaire.

Chaque année, le Conseil Municipal alloue une prime de  
vétérance aux sapeurs-pompiers âgés de plus de 60 ans et ayant servi  
comme volontaire pendant 30 années et plus.

Le Capitaine, Chef du Centre de secours, sollicite, à compter  
de l'année 1972, un relèvement du montant de ces indemnités.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,

DECIDE :

- d'allouer à partir de l'année 1972, les primes suivantes aux  
sapeurs-pompiers vétérans :

- M. HABILÉ DU CHENE Xavier (ex-Capitaine Chef de Corps).....	300 F
- M. ARCHÉLAIN René.....	150 F
- M. GAUDIN Jules.....	150 F
- M. MICHAIN Marcel.....	150 F
- M. PLATON René.....	150 F
- M. RENOULEAU Paul.....	150 F
- M. RIGOUR André.....	150 F
- M. SEUREAU Guy.....	150 F
- M. RAMBERT Eugène.....	150 F
- M. RIGOUR Raymond.....	150 F
TOTAL	1 650 F

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
Adjoint Délégué,



*[Handwritten signature]*